

Bulletin D'INFORMATIONS

Plombières-les-bains n°4



EDITO



Voici maintenant 5 mois que nous sommes installés. Pendant cette première période de notre mandat, vécue à 100 à l'heure, nous avons rencontré de nombreux, de très nombreux partenaires publics comme privés.

Ce temps nous a permis de prendre connaissance des dossiers en cours, de les étudier et les analyser afin de prendre la bonne décision pour l'avenir de notre commune.

Nous avons très vite pris la décision, avec les services techniques, d'augmenter les travaux d'entretien réalisés en interne. Le premier chantier fut de remettre en service les WC devant l'espace Berlioz (opérationnels depuis mi-Juillet).

Des travaux urgents de sécurisation comme le remplacement du miroir au croisement de l'avenue Charles de Gaulle et de la route d'Epinal ou la mise en place de garde-corps Montée du moineau.

Quant à l'espace Berlioz, nous avons pris connaissance de l'étude de faisabilité prévoyant près de 10 millions d'euros de travaux. Cette étude ne définissant pas la destination exacte du bâtiment, il est demandé à la commission Urbanisme de s'interroger et de travailler sur le sujet.

Ceci en attendant une réhabilitation de ce bâtiment emblématique de Plombières, sans doute à un coût plus maîtrisé, et dans le but de retrouver au plus vite cet espace.

Des petits travaux de parcours de toit, la réfection des plafonds de la galerie, de la peinture et la pose d'une alarme incendie ont été entrepris pour l'utiliser dès le Marché de Noël 2020 (Malheureusement annulé pour raisons sanitaires).

Dès le début de notre mandat nous avons été alertés sur des dangers liés à des bâtiments non entretenus. Nous les avons recensés et avons pris contact avec les propriétaires pour leur demander de faire les travaux nécessaires à leur sécurisation.

Dans le même temps, avec l'aide de la Préfecture, une cellule Habitat a été mise en place. Elle est composée de plusieurs partenaires du dispositif Bourg centre qui sont : la DDT, l'EPFL, Vosgelis, la CCPVM, l'ANAH, l'ABF, la Préfecture, le Département des Vosges et nous-mêmes. Le but de cette cellule est de trouver des solutions pour inciter à la rénovation de notre patrimoine en grande souffrance.

Pour le chalet des maîtres et le bâtiment appelé « La principauté », il a été décidé de déclencher des procédures de biens en état manifeste d'abandon. Nous réfléchissons également à la mise en place d'aides à la pierre.

Concernant les réseaux d'eau et d'assainissement, il reste de très nombreuses tranches à réaliser. Il est envisagé une tranche de travaux pour 2021 sur la rue Fulton. La maîtrise d'œuvre est déjà engagée. Les partenaires publics vont être fortement sollicités pour l'attribution de subventions. L'ensemble du programme d'assainissement va quant à lui être complètement révisé.

La tâche est immense mais la volonté d'agir l'est encore plus !



Yanis Cornu, Adjoint aux travaux

AGENDA



En raison du confinement, l'agenda est réduit à sa plus simple expression...

Vendredi 6 novembre à 18H30 :
Conseil communautaire avec l'élection du nouveau Président de la CCPVM

Mercredi 11 novembre :
Cérémonie patriotique

Mercredi 18 novembre à 20H :
Conseil municipal (retransmis sur la page Facebook de la mairie)

Aucun de ces événements n'est ouvert au public

Prochain bulletin d'informations vers le 4 décembre.

DISTRIBUTION DU BULLETIN D'INFORMATIONS



Vous avez sans doute remarqué que la distribution de ce bulletin est assurée par **les élus et quelques volontaires**. Cela nous permet, lorsque nous avons le plaisir de vous voir, d'échanger, de répondre aux questions...

Il y a sans doute des « couacs », merci de votre indulgence mais n'hésitez pas à nous les faire remonter en laissant un message directement en mairie, par mail.

La distribution a lieu environ **toutes les 5 semaines** et si certains d'entre vous souhaitent nous y aider ponctuellement ou de façon régulière, merci de laisser vos coordonnées en mairie.

OÙ EN SOMMES-NOUS AVEC LA FIBRE OPTIQUE À PLOMBIÈRES-LES-BAINS ?



Le 4 avril 2019, nous avons vu sur notre commune l'installation d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique) implanté derrière la piscine. Ce NRO a pour objectif de concentrer l'arrivée de la fibre optique sur notre commune pour ensuite desservir des points de distributions plus proches d'un ensemble d'habitations. Une nouvelle étape vient de se dérouler lors du conseil municipal du 23 septembre 2020. A l'unanimité, les élus ont voté et validé l'installation de SRO sur des sites stratégiques de notre commune. Un SRO est un Sous-Répartiteur Optique à vocation de jouer le rôle de point de distribution. Il s'agit d'une armoire métallique d'une hauteur de 1,62 m, d'une largeur de 1,6 m et d'une profondeur de 35 cm.

Cette armoire va contenir un ensemble de câbles optiques (entre 460 et 1000 lignes max) qui auront pour but de câbler le plus de bâtiments possible (immeubles, maisons, résidences, etc.). L'opérateur LOSANGE-FIBRE qui a la charge du déploiement optique sur la région Grand Est (avec ROSACE-FIBRE pour l'Alsace) nous a fait des propositions d'implantations sur notre commune. De ces propositions, il a fallu choisir les lieux qui correspondent à la fois aux faisabilités techniques, à la facilité d'accès et d'entretien, et également l'adéquation esthétique avec le lieu d'implantation (afin qu'il y ait le moins d'effets disgracieux possible).

Vous pourrez observer les illustrations ci-dessous représentant la simulation d'implantation :



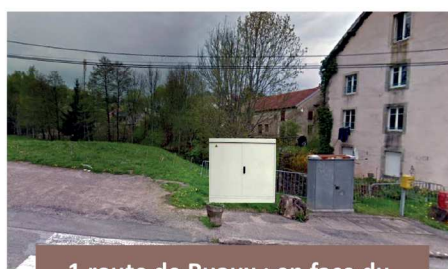
2 rue Fulton : à l'entrée de la commune en arrivant de Remiremont



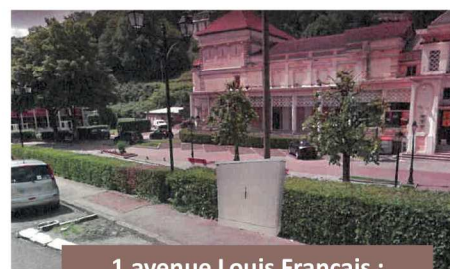
2 rue Fulton : à proximité de l'abri-bus proche de la place Beaumarchais



1 place de la Mairie à Ruaux : à l'entrée de la place



1 route de Ruaux : en face du monument, non loin de l'abri bus



1 avenue Louis Français : dans le prolongement du trottoir

Dans quelques semaines, la société LOSANGE-FIBRE va intervenir dans notre commune pour installer ces équipements. Les travaux dureront quelques temps : il faudra installer le matériel, raccorder le NRO vers chaque SRO, puis les SRO vers des PBO. Houlà...

C'est quoi un PBO ???

Il s'agit d'un **Point de Branchement Optique**, un boîtier qui servira à raccorder le bâtiment où vous habitez vers le SRO, une des dernières étapes pour livrer la fibre optique à votre domicile.

Cette technologie va permettre d'augmenter considérablement la capacité de débit de données pour vos connexions internet.



Actuellement, la moyenne sur notre commune pour télécharger un document de 250 Mo (taille moyenne d'un album de musique) est de 4mn16s.

Lorsque vous disposerez de la fibre, ce temps de chargement passera à 20 secondes. Pour le chargement d'un film (environ 5 Go), les délais de chargement passeront d'1h26 à 6 minutes (téléchargement en toute légalité bien sûr).

Outre ces chiffres, il s'agit aussi d'améliorer de nouveaux usages via Internet pour nos habitants.

Par exemple, le **télétravail** se démocratise davantage et la fibre permettra d'accroître considérablement les rapidités d'échanges de données entre la société et son télétravailleur. Idem, les objets connectés font partie de plus en plus de notre quotidien et ceux-ci demandent parfois plus de capacité d'échanges de données (ce qui sera davantage le cas dans les années à venir... et on ne parle pas en décennies).

Si vous souhaitez en savoir plus, ou suivre l'avancement de ce projet, vous pouvez vous rendre sur le site www.losange-fibre.fr. Sur ce site, vous trouverez à la fois des informations liées au financement du projet, sur le déroulement des étapes, sur l'éligibilité de votre domicile, etc.

Dans le même esprit, vous pouvez également interroger votre fournisseur d'accès internet afin d'obtenir des informations liées à votre équipement ou les démarches que vous aurez à suivre pour changer votre box internet ou tout autre matériel de ce type. L'heure actuelle est au déploiement des SRO, et dès lors qu'ils seront opérationnels, nous prévoyons de vous en informer via votre bulletin municipal. Nous parlerons alors des modalités des suites du déploiement de la fibre sur notre commune.



ET LA NOUVELLE ANTENNE SUR LE SECTEUR DE RUAUX ?

Si vous vous êtes rendu sur la route de Clairefontaine, il ne vous a peut-être pas échappé d'apercevoir la **nouvelle antenne relais**. Celle-ci a été installée en **2019** et câblée cette année. **Trois opérateurs** se partageront l'antenne dans un premier temps (**SFR, Orange, et Free**). SFR est propriétaire du matériel et met à disposition des autres opérateurs son matériel, sous contrat d'exploitation.

Les matériels sont installés et **l'activation vient de se faire**. Dès l'activation opérationnelle de cette antenne, **la couverture du réseau téléphonique 3G et 4G sera plus étendue sur le secteur**. Concrètement, pour celle est ceux qui rencontraient des difficultés pour émettre ou recevoir des appels sur leurs téléphones mobiles, **cela simplifiera leur accès au réseau mobile**.

 **Une belle nouvelle !**



RECONNAISSANCE NATIONALE DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Il y a quelques mois, le Ministère de la transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires lançait un appel à candidature national intitulé « Accélérateur de projet citoyen ». L'objectif est de permettre à un collectif de citoyens et une municipalité de travailler ensemble sur le développement de leur ville.

Cinq lauréats ont été désignés vendredi 16 octobre et Plombières les Bains en fait partie !

Notre démarche, déjà légitimée par le résultat des élections municipales, est ainsi reconnue au niveau national et confirme l'importance d'une co-construction avec les habitants.

Le projet était porté par le collectif Les Rencontres du participatif (200 citoyens plombinois) et les élus issus eux-mêmes de ce collectif.

Nous allons bénéficier pendant deux ans d'un accompagnement, en lien étroit avec la démarche de revitalisation du bourg-centre, pilotée par Claudie Jaillet, cheffe de projet.

REVITALISATION DU BOURG CENTRE

En 2019, une étude a permis d'esquisser des axes de travail (mettre en valeur le patrimoine, retrouver le lien à l'eau dans le centre historique...). Des travaux importants sur les espaces publics et les commerces étaient proposés. Il s'agit aujourd'hui, avec les partenaires, les élus, les habitants et forces vives du territoire, de réadapter cette étude au contexte financier de la commune et d'y associer davantage les citoyens, experts de leur territoire. De nombreux partenaires accompagnent la commune dans cette démarche au long court.

Ce dispositif pourrait être résumé ainsi : **« SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN. »**

*En résumé,
ce qu'il faut retenir :*

* Les travaux liés à la fibre optique dans notre commune se poursuivent et nous nous rapprochons d'un raccordement des domiciles.

* Le secteur de Ruaux est mieux couvert en 3G et 4G dès le mois de novembre.

L'accélérateur de projet s'appuie sur 4 axes :

LE CO-DEVELOPPEMENT : Avec l'organisation de 3 séminaires en 2021 pour permettre aux 5 projets retenus de se rencontrer et travailler ensemble.

L'ACCOMPAGNEMENT AU FIL DE L'EAU : Par le bureau d'étude Sens de la Ville, pour une aide à la méthodologie.

LA MISE EN RESEAU : Grâce à une plateforme numérique collaborative.

L'EVALUATION ET LA CAPITALISATION : Par la réalisation de fiche projet pour essayer sur d'autres territoires.

La démarche de revitalisation du bourg-centre, pilotée par Claudie Jaillet, cheffe de projet au sein de la mairie, consiste en un projet global afin de rendre plus attractive la commune. Sur la base notamment d'une réflexion sur l'ensemble du territoire communal, de multiples objectifs sont définis et permettent de reconstruire une image positive et valorisante de la commune.



COMMISSION POPULATION

« Pourquoi je viendrais vivre à Plombières ? »



Il y a beaucoup de bonnes raisons pour venir s'installer dans notre commune compte tenu de son cadre de vie, de sa proximité de villes moyennes ou encore de son dynamisme associatif...

Pour autant, est-ce suffisant au vu de l'évolution de nos comportements, de nos modes de vie ou encore de l'offre de services proposée ? Par offre de services, nous parlons de l'offre économique et commerciale, des services aux personnes (petite enfance, personnes âgées, adolescents...), de l'offre médicale, de l'offre culturelle, des modes de déplacements, de l'offre d'Habitat, etc.

Ce questionnement est partagé avec des habitants au sein de la commission Population dans le but d'y apporter des réponses concrètes.

Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre !

Prochain rendez-vous après le confinement !

AFFICHAGE INFOS PUBLIQUES

Comment informer ? Où afficher ? De quelles informations avez-vous besoin ?

Il n'est pas trop tard pour faire connaître vos idées et vos propositions. Faites connaître vos propositions au secrétariat de la mairie (mail, courrier, note)



L'ECOLE DE MUSIQUE À SAINT AUGUSTIN

L'école de musique intercommunale a intégré fin octobre ses nouveaux locaux dans le bâtiment de St Augustin. Les professeurs et les élèves sont ravis de prendre possession des 3 salles mises à leur disposition. Ils vont enfin pouvoir poser leurs instruments dans des pièces lumineuses, accueillantes et adaptées puisque la CCPVM prévoit des travaux de sonorisation rapidement.

On vous montre tout ça dès qu'ils sont en place !

De plus, une réflexion a lieu en ce moment avec la communauté de communes pour que la bibliothèque de Plombières puisse intégrer le réseau de médiathèques intercommunales. Le travail est mené par les commissions culture de Plombières et de la CCPVM ainsi que les bénévoles de la bibliothèque. **Sans doute un déménagement à prévoir en 2021 !**

CULTURE



Les découvertes de Plombinette

La groupe communication de la commission Culture vous proposera régulièrement de découvrir des éléments du patrimoine local. Histoire de comprendre le Plombières d'aujourd'hui à travers notre patrimoine.

Plombinette vient d'emménager à Plombières les Bains. Elle est tombée littéralement sous le charme de cette petite station thermale aux vertus reconnues depuis les Romains ! Au gré de ses balades, elle nous dévoile ses découvertes.

La voilà qui franchit la porte du **Musée Louis Français...**

Louis Français, Le pré Cabri, vu de l'atelier du peintre, s.d. (entre 1880 et 1897). Huile sur toile, 55,5 x 47 cm, crédit photo : Françoise Auger-Feige
NB : Le pré Cabri doit son appellation aux animaux qui y paissaient.



Suivez Plombinette..



Question du jour

Qu'y avait-il derrière le grand mur sans fenêtre de la maison en haut à droite ?



Directrice de la publication : Lydie BARBAUX.
Conception : L'éprouvette.
Rédaction : Claudie JAILLET, Les élus.
Crédit photos : Les élus, Mélie ANTOINE.
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement.
Prochaine parution vers le 10 décembre.

☎ 03.29.66.00.24
🌐 www.plombieres-les-bains.fr
📧 @villedeplombiereslesbains



PLOMBIÈRES-LES-BAINS

MAIRIE DE PLOMBIÈRES LES BAINS
1, place Beaumarchais
88370 Plombières les Bains